



SOCIÉTÉ D'ART ET D'HISTOIRE
DE SARLAT ET DU PÉRIGORD NOIR

B.P. 47 – 24201 SARLAT CEDEX



ANTENNES de CARLUX et SARLAT

Excursion entre Lot et Dordogne : Patrimoine bâti

Sortie du mardi 1^{er} juillet 2014 *Programme de la journée*

- **9 h 15 : Saint-Martial-de-Nabirat.** RDV sur la place située au-dessus de l'église *pour tous les participants afin d'organiser un covoiturage éventuel.* Les départs seront échelonnés de 9 h 30 à 10 h 30 (maxi) pour visiter le petit patrimoine dans les meilleures conditions. Une feuille de route sera distribuée au départ pour les « étapes ».
- **9 h 30 à 12 h : Visite du petit patrimoine entre Florimont-Gaumier, Aurimont et Boulegan** situés à la limite des deux départements.
- **12 h 30 : Pique-nique convivial** apporté par les participants dans un endroit aménagé à Florimont. L'apéritif sera offert par « Les Amis de Daglan ».
- **A partir de 14 h 30 :** découverte du **château de Montcléra** (classé Monument historique) présenté par son propriétaire, et de **l'église Saint-Pierre de Montcléra** (fresques).

Des précisions complémentaires vous seront données après votre inscription.

En cas de mauvais temps, une salle sera mise à notre disposition à Florimont pour le pique-nique.

Merci de retourner le bulletin d'inscription ci-joint dans les meilleurs délais en précisant le nombre prévu de personnes par voiture.

Renseignements auprès de :

Pour la SAHSPN : Francis Guichard 05 53 31 17 04 ou 06 85 21 17 72

Pour la P. A. : Guy Boyer 05 53 29 59 36 ou 06 72 71 18 12

Bulletin d'inscription à la journée du 1^{er} juillet 2014
5 € par personne (date limite d'inscription le 25 juin)

M., Mme Prénom.....

Adresse.....

Téléphone..... Mobile.....

Chèque à l'inscription : 5 € par personne 5 € x =.....

Votre participation, par chèque, est à libeller à l'ordre de :
Société d'Art et d'histoire de Sarlat et du Périgord Noir (SAHSPN)

À envoyer à **Guy Boyer, le bourg 24370 Veyrignac pour la PA**
ou à **Francis Guichard, rue Charles Péguy 24200 Sarlat-la-Canéda pour la SAHSPN**

Attention : les places sont limitées à 50 personnes pour les deux associations. Elles seront réservées au fur et à mesure de l'arrivée des inscriptions.